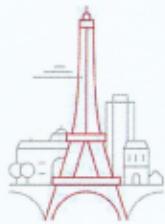


08 OCT 2022



Madame Sylvie BUISSON

[REDACTED]

94600 CHOISY LE ROI

N/Réf. : Service Client [REDACTED]
Dossier suivi par L. SBAIHI
Tel. : 01.44.73.26.74
Agence : Choisy Le Roi (260)

Paris, le 27 septembre 2022

Madame,

Votre courrier adressé au Service Client, relatif à une contestation de chèques débités, a retenu notre meilleure attention.

Nous regrettons les propos évoqués au travers de vos correspondances, et vous assurons du souci qui est le nôtre de rendre à notre clientèle des services de qualité et d'entretenir avec elle les meilleures relations possibles.

A ce titre, nous vous confirmons les termes de la précédente réponse apportée par notre Service Chèques auprès de votre agence. Le caractère confidentiel des données figurant au verso d'un chèque fait que la copie verso ne peut être fournie sans une réquisition judiciaire.

Toutefois, notre Service Chèques nous informe que la banque remettante a confirmé que les chèques n°2138777 d'un montant de 24,98 € et n°2138774 d'un montant de 24,98 € ont bien été encaissés par le bon bénéficiaire, à savoir NUMERICABLE SA.

Nous vous prions de croire, Madame, en l'expression de notre considération distinguée.

PO) Julie JOANNARD

Responsable du Service Client

*Nous vous communiquons les coordonnées du Médiateur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Île de France, TSA 90400, 75560 Paris cedex 12 ou sur le site : www.lemediateurapresdeca-paris.fr

